



Convention d'organisation



***Tournoi de Qualification au
Championnat d'Europe U15 - 2019***

PREAMBULE

Dans le cadre des actions programmées pour amener les équipes de France de water-polo jusqu'aux futures échéances Olympiques, la Fédération Française de Natation souhaite poursuivre son engagement auprès des collectifs nationaux en organisant à domicile un tournoi de qualification au Championnat d'Europe U15.

Vous trouverez également dans ce document l'ensemble des éléments à prendre en considération pour l'organisation d'un tel évènement.

LE COMITE D'ORGANISATION

Le Comité d'organisation permet la mise en commun des ressources des institutions impliquées dans la conduite des compétitions fédérales : FFN, club local, Comités Départemental et Régional, Métropole, Ville, Département et Région. Cette démarche est indispensable pour optimiser l'organisation de toute manifestation sportive. Elle garantit à chacun des acteurs l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixé en s'engageant dans l'organisation de l'évènement sportif considéré.

Le Comité d'Organisation doit être représentatif des principaux acteurs de l'organisation. Ainsi, il est constitué :

- Des organisateurs sportifs locaux : le club local ou le Comité Départemental ou la Ligue Régionale. Ils assurent généralement l'organisation logistique de la manifestation.
- Des Collectivités Territoriales qui apportent un soutien technique et financier indispensables.
- De la Fédération Française de Natation, investie d'une mission de service public conformément aux dispositions législatives du code du sport. Elle est garante du respect de la loi et de la protection de l'image de la manifestation, par l'intermédiaire de sa Commission des organisations fédérales.

La présidence de ce Comité d'organisation revient de droit à l'organisateur local. Celle-ci doit être unique, elle ne peut pas être partagée ; une convention en amont pouvant être conclue entre les acteurs (Collectivité Territoriale et Club organisateur par exemple) afin de définir leur responsabilité.

Du côté de l'organisateur, une personne doit être désignée comme responsable du match. Cette personne sera l'interface entre la fédération et l'organisateur. Elle maîtrisera tous les paramètres de l'organisation et sera la personne capable de répondre à toutes les questions pendant l'organisation de cet évènement.

L'organisateur devra également désigner un responsable des bénévoles ainsi qu'un responsable des officiels de tables afin de faciliter l'organisation et la fluidité de l'événement le jour du match.

L'ensemble des personnes en responsabilités, accompagné des membres de l'organisation devront participer la veille au soir du match avec les représentants de la FFN à un temps d'échange pour faire un point sur : les ressources humaines disponibles le jour du match, le déroulement de la journée du match, essayer le matériel d'affichage et de chronométrage, définir en fonction de l'établissement le protocole de présentation des équipes, préciser les missions de chacun et rappeler le timing de l'événement.

Dès validation de la candidature par la Fédération Française de Natation, une réunion technique sur le lieu de la compétition, en présence des membres du comité d'organisation et des représentants de la FFN, doit être programmée au plus vite pour afin d'échanger sur l'ensemble des dispositions à prévoir.

LES GROUPES

La France se situe dans le groupe A et affrontera la Croatie, l'Espagne, les Pays-Bas et la Biélorussie.

<u>Group A</u>	<u>Group B</u>	<u>Group C</u>	<u>Group D</u>
France	Slovenia	Montenegro	Serbia
Croatia	Italy	Hungary	Bulgaria
Spain	Greece	Russia	Slovakia
Netherlands	Romania	Turkey	Georgia
Belarus	Ukraine	Moldova	Lithuania
	Malta		Azerbaijan

PROGRAMME DES ENTRAÎNEMENTS ET MATCHS

ENTRAÎNEMENTS

Mercredi 27 mars : 18h à 21h

Jeudi 28 mars : 8h à 12h

Vendredi 29 mars : 8h à 12h

MATCHS

Jeudi 28 mars : 1^{er} match à 18h et 2nd match à 20h

Vendredi 29 mars : 1^{er} match à 18h et 2nd match à 20h

Samedi 30 mars : 1^{er} match à 9h et 2nd match à 11h

Samedi 30 mars : 1^{er} match à 18h et 2nd match à 20h

Dimanche 31 mars : 1^{er} match à 9h et 2nd match à 11h

Les horaires sont susceptibles d'être modifiées, cela permet de connaître le besoin.

MISE À DISPOSITION DE L'EQUIPEMENT

MISE À DISPOSITION DU BASSIN

Afin de permettre aux équipes de préparer au mieux le match, il est indispensable de pouvoir utiliser la piscine comme stipulé dans les programmes d'entraînements et de matchs (ci-dessus).

Une fois l'organisation attribuée, une réunion sur site sera organisée de manière à définir conjointement (Fédération, organisateur, gérant de la piscine) les horaires détaillés des matchs et des différents entraînements.

MISES À DISPOSITION COMPLEMENTAIRES

Un vestiaire collectif pouvant être fermé à clés doit être mis à la disposition de chaque équipe avant et après chaque entraînement mais aussi pendant toute la durée du match. Ils seront signalés par un panneau par équipe.

Un espace, avec vestiaire fermant à clés, doit être réservé aux arbitres et membres du jury désigné par la LEN. Il sera signalé par un panneau « Officials ». A l'intérieur, il faudra leur proposer un petit catering (eau, jus de fruits, petits gâteaux...);

Un espace, avec vestiaire et toilettes, dédié uniquement à cette fonction, doit être réservé au médecin de l'AFLD pour les contrôles anti-dopage d'après match. Il sera signalé par un panneau « Contrôles anti dopage »

Un local secrétariat doit être prévu pour l'équipe d'organisation. Celui-ci doit se situer à proximité du bassin et être équipé de tables, d'un photocopieur, d'une imprimante et d'une connexion internet.

Des packs de bouteilles d'eau doivent être mis à disposition des équipes pour chaque entraînement. Il est nécessaire d'avoir au minimum 28 bouteilles de 33cl par équipe et par entraînement. Pour les matchs, les équipes doivent avoir assez d'eau pour l'échauffement et toute la rencontre sans limite. Il faudra aussi mettre des bouteilles d'eau à disposition du délégué de la LEN, des arbitres, des officiels de tables, des juges de buts et des bénévoles.

L'organisateur doit prévoir un espace presse (matérialisé pour les journalistes accrédités) avec une connexion internet.

DISPOSITIONS TECHNIQUES ET SPORTIVES

CHAMP DE JEU

Les matches du tournoi doivent être joués en bassin régulier selon les normes FINA, comportant un champ de jeu de 25 x 20m pour les Dames et 30 X 20m pour les Messieurs, délimités par des lignes d'eau.

Le champ de jeu devra être clairement délimité et conforme pour ce qui est des dimensions des buts (profondeur minimum de 0m30, filets en bon état et correctement fixés aux montants) et des marquages obligatoires (ligne de but, 2 m, 5 m, ligne médiane, zone d'exclusion).

Des plots de couleurs ; rouge, jaune et blanc doivent être disposés respectivement à chaque extrémité des lignes de 2 mètres, 5 mètres et de la ligne médiane (voir annexe 1)

Le champ de jeu, et plus largement l'ensemble du site d'accueil, doivent être en place, en configuration compétition, **2 heures** avant le début du protocole.

Un anneau d'engagement en état de marche est prévu pour un engagement au milieu du terrain.

Afin de faciliter la tâche des officiels, un chemin d'arbitre doit être installé. L'organisateur installe une moquette reprenant les couleurs distinctives du champ de jeu.

Des bancs et/ou des chaises devront être fournis en nombre suffisant (9 personnes) pour permettre aux remplaçants (6) et officiels (3) de chaque équipe d'être assis. 3 chaises supplémentaires devront être disposées en retrait des bancs pour les kinés et médecin. De même, pour le bénévole responsable de signaler les temps morts des équipes,

Deux chaises doivent être placées sur la ligne de chaque but côté table pour les deux juges de buts. Un panier avec les ballons du match (4 ballons de chaque côté) sera disposé à côté de leur chaise.

Deux grands bacs à vêtements doivent être prévus pour les équipes. Dans ces bacs les joueurs y déposeront leur peignoir, claquettes et autres affaires non utilisées après la présentation des équipes. Ces bacs devront être changés de côté à la mi-temps en même temps que le changement de côté des équipes.

Un gonfleur/pompe avec aiguille doit être prévu pour assurer la bonne pression des ballons de la rencontre

CHRONOMETRAGE, AFFICHAGE ET MATERIEL DE TABLE

Le site d'accueil doit fournir le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la table de marque :

- Un panneau d'affichage électronique complet, visible depuis les bancs des équipes, comprenant :
 - Affichage des scores, du chrono, de la période, des temps morts
 - Affichage des exclusions et des fautes individuelles
- 4 plots d'affichage du temps d'attaque,
- 4 drapeaux (un bleu, un blanc, un jaune et un rouge),
- Un sifflet pour signaler les fins de périodes, de temps morts et la 3ème faute personnelle sur penalty,
- Une corne de brume, pour signaler la fin des 30 secondes de possession continue du ballon

Ce matériel devra être testé en configuration match la veille au soir de la rencontre.

Option : Si l'organisateur ne dispose pas des conditions d'affichage et de chronométrage nécessaires, la FFN peut vous orienter vers des prestataires pouvant répondre à ces besoins.

OFFICIELS DE TABLE

Un local doit être réservé aux officiels du match

Pour s'assurer du bon déroulement de la rencontre, il est nécessaire que la table de marque, et/ou des juges de but, soit au minimum, composée de :

- Deux chronomètres titulaires du diplôme officiel « A » de water-polo,
- Deux secrétaires de table titulaires du diplôme officiel « B » de water-polo,
- Deux juges de buts titulaires du diplôme officiel « A » de water-polo

DISPOSITIONS MARKETING

Le Tournoi de Qualification, est une compétition organisée sous l'égide de la LEN qui sont à ce titre propriétaires des droits marketings de cet événement. La LEN autorisent cependant la Fédération Française de Natation à commercialiser des offres marketing à destination de partenaires locaux à condition qu'ils n'entrent pas en concurrence avec les siens.

A condition de respecter leurs catégories d'exclusivité respectives, la FFN a donc la possibilité de faire apparaître au bord du bassin ses partenaires officiels ainsi que les partenaires de l'équipe de France de water-polo.

Les collectivités territoriales partenaires du club local et/ou propriétaire de l'équipement accueillant la rencontre pourront bénéficier de visibilité au bord du bassin quatre espaces sont laissés pour les partenaires de l'organisation (0,75m x 2,5m). Ces panneaux seront pris à la charge de la fédération

DISPOSITIONS D'ORGANISATION

Le Tournoi de Qualification est organisé en France par la Fédération Française de Natation avec l'appui des instances locales.

LA FFN PREND EN CHARGE :

- La prestation professionnelle ; speaker et animation, de la compétition
- La fourniture et l'acheminement des 8 ballons officiels du match. Ils seront laissés à l'organisateur à l'issue de la rencontre
- Les démarches LEN avec les délégations étrangères
- Les quatre salariés missionnés pour l'accompagnement opérationnel de la compétition
- Assurer la présence d'un photographe pour couvrir l'ensemble des rencontres.
- Les nuits du délégué et des arbitres (sur propositions préalables de l'organisateur) : Hôtel de qualité mais différent de celui des délégations. Durée du séjour : 2 nuits avec la possibilité d'une collation avant le match.
- Le séjour des adversaires sur proposition de l'organisateur

- La fabrication des supports de communication des partenaires officiels de la manifestation (panneaux bord de bassin).
- Les contrôles anti-dopage
- Les accréditations
- Le visuel du match et des impressions
- La communication nationale
- Les drapeaux indiqués ci-dessous (ils doivent être suspendus en hauteur et visibles de tous pendant le match) :
 - Les drapeaux de la LEN, le drapeau de la France, les drapeaux de nos adversaires,
 - Le drapeau des nationalités des arbitres et du délégué
- Les documents officiels de la FINA/LEN (feuilles de matchs, procédures, règlements...)
- Une dotation de tee-shirt et de polo pour les bénévoles, les officiels de tables, les portes drapeaux et les enfants pour la présentation

DE SON COTE, LE CLUB LOCAL S'ENGAGE A :

- Mettre à disposition un équipement prêt à accueillir une rencontre internationale selon les dispositions techniques et sportives mentionnées dans le présent document, aménagement et décorations comprises
- Faciliter la réservation du séjour des équipes visiteuses en proposant 2 hôtels
- Prendre en charge les repas et l'accompagnement des arbitres et du délégué :

*Attention il est nécessaire de prévoir que les officiels de la LEN puissent avoir **des diners tardifs**. Leurs arrivées pouvant se faire dans la soirée et les matchs se terminant tard, il est indispensable de s'assurer que les repas pourront être maintenus tard le soir 22h30-23h. Si les repas sont organisés en dehors de l'hôtel, alors une navette devra leur être prévue pour y aller et en revenir.*

- Mobiliser des bénévoles pour l'organisation du match (voir annexe 2)
- Fournir des chaperons majeurs pour les contrôles anti-dopage d'après-match.

Ces personnes devront maîtriser quelques mots d'anglais et être dédiés uniquement à cette mission.

- Assurer les transports (transferts aéroports/hôtel et navettes hôtel/piscine) des délégations et des officiels LEN
- Gérer et commercialiser la billetterie (les recettes lui sont acquises)
- Communiquer le plus largement possible au niveau local (presse, affichages Municipaux, affichages publics, réseaux sociaux des collectivités, du club...)
- Prévoir un médecin chargé de la surveillance médicale de l'ensemble de la compétition (public, bénévoles, ...) et organiser la présence des Premiers Secours
- Organiser une visite touristique pour les officiels
- Organiser le repas officiel du tournoi

Lors de ce repas il est coutume d'offrir des cadeaux aux officiels et aux représentants des équipes. L'organisateur a ainsi l'occasion de faire découvrir les spécialités de sa région

- Organiser le cocktail VIP de la fin du match (vendredi soir et samedi soir) auquel les joueurs seront invités.

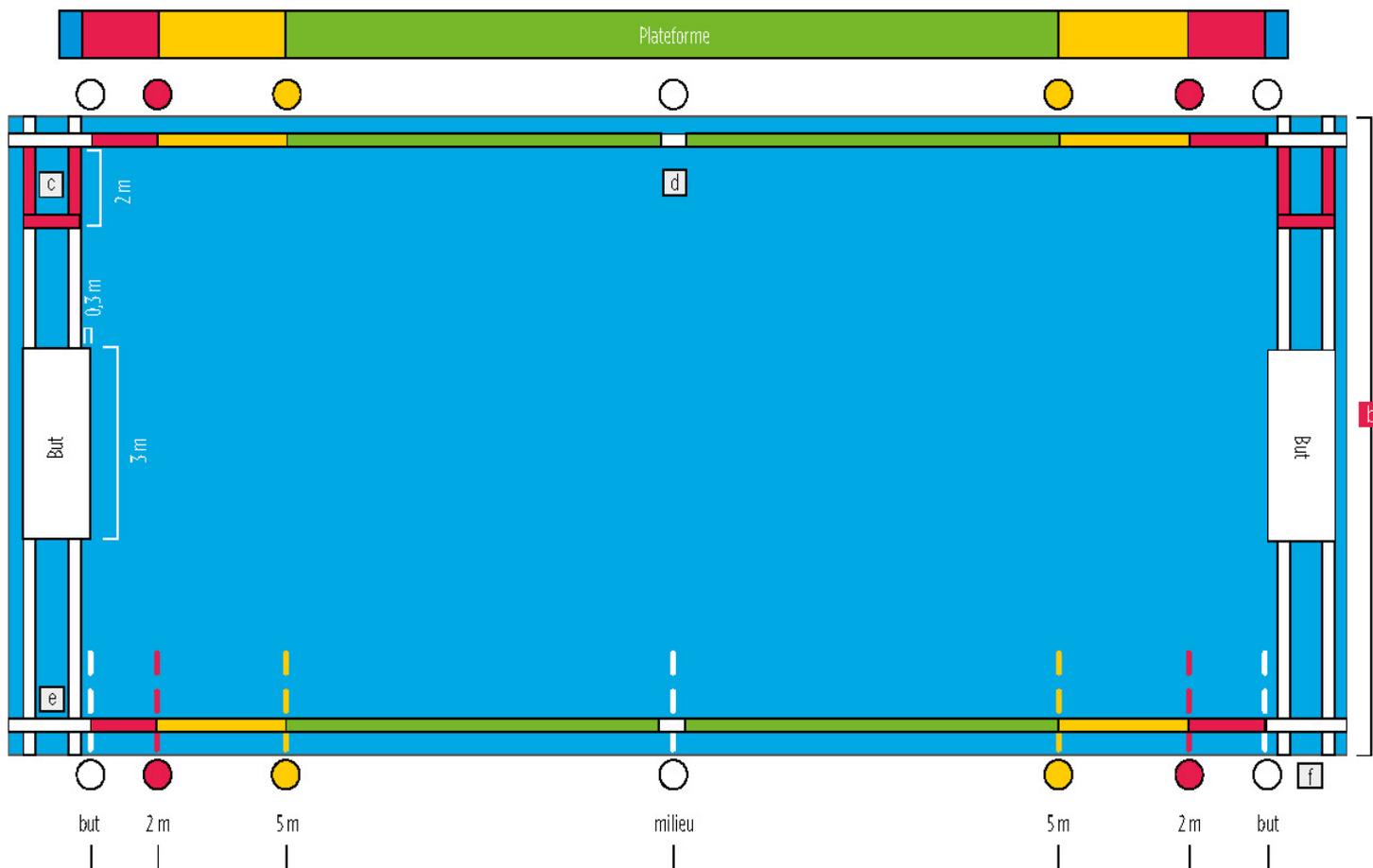
Cette répartition théorique des tâches peut être amenée à évoluer lors de la réunion du Comité de Pilotage préparatoire à l'organisation du match.

D'une manière générale, le club local s'engage à faire bénéficier l'organisateur de ses contacts et de son réseau sur place pour faciliter au maximum l'organisation de la rencontre.

Dans le même esprit, la Fédération peut apporter son concours dans la recherche de production d'images et de diffusion dans le cadre d'une retransmission internet (réseau local ou Dailymotion).

ANNEXE 1

DIMENSION DU CHAMP DE JEU ET MARQUAGE REGLEMENTAIRE



a Distance entre les deux lignes de but / Longueur du champ de jeu

a Pour le championnat Pro masculin : 30.00 m / 30.60 m
 Pour les autres épreuves : 25.00 m / 25.60 m
 Distance entre les deux lignes de but pour les matchs
 se déroulant dans un bassin de 25.00 m : 24.40 m maximum
 soit 25.00 m moins la profondeur des cages

b Largeur du champ de jeu de 12,5 m à 20 m

c Prison
 Zone d'entrée en jeu des joueurs

d Recommandé : Couleurs de la ligne d'eau délimitant le champ de jeu

e Couleur des lignes de bord de champ de jeu

f **Obligatoire :**
 Couleurs des plots de bord de bassin (champ de jeu).
 Repères mobiles

ANNEXE 2

RECAPITULATIF BÉNÉVOLES

Ci-dessous un récapitulatif des besoins en bénévoles :

GESTION DES EQUIPES ET DES ENTRAINEMENTS

- Accueil des équipes 2
- Accueil des officiels 1
- Distribution de l'eau 2
- Gestion des ballons 1
- Navettes-Transports 3 à 4 selon le nombre de véhicules

MONTAGE ET DEMONTAGE DE L'ÉVÉNEMENT (le jour de match, présence dès la mise à disposition de l'établissement et jusqu'au démontage complet)

- Logistique bord de bassin 8 à 10

TABLE DE MARQUE

- Chronométrateurs 2 (Officiels A)
- Secrétaires de table 2 (Officiels B)
- Juges de buts 2 (Officiels A)
- Gestion des temps-mort 2 (Assis sur une chaise à côté des bancs des équipes)
- Corne de brume 2

PROTOCOLE D'AVANT MATCH

- Gestion des enfants : 2 Adultes
- Porte-drapeaux 2 enfants
- Entrée des joueurs 26 enfants
- Engagement 1

PENDANT ET APRES LE MATCH

- Ramasseurs de balles 2 à 4 enfants
- Chaperons Anti-dopage 2 adultes (si possible anglophones)

CONTACTS

Yann-Even GRALL

Directeur Adjoint du water-polo

ye.grall@ffnatation.fr

01 70 48 45 77

06 12 69 12 85

Sarah MEHAMMEDIA

Coordinatrice des évènements

sarah.mehammedia@ffnatation.fr

01 70 48 45 50

06 51 76 23 42